



Rencontre départementale de pétanque 2021 : organisation et règlement

La rencontre départementale de pétanque se déroulera finalement en juillet 2021 à Paray le Monial, au boulodrome rue Pierre Lathuilière, **elle débutera à 9 h 30 précise.**

La date sera le Mercredi 21 juillet, nous avons été obligés de décaler la date initiale du 15 juin suite aux restrictions sanitaires.

L'accueil des équipes et un café de bienvenue avec brioches est prévu dès 8 h 15 pour tous. Le coût d'inscription est de : 15 € par triplète.

Un plateau repas à midi sur inscription pourra être possible sur place à partir de 12 h 30, le coût sera de 15 € (un apéritif, vin et un café compris)

Dès à présent, vous pouvez noter que la rencontre se fera en quatre parties avec temps limité ; en cas d'égalité à la fin du temps de chaque partie il est prévu une mène supplémentaire. Il y aura un classement pour les équipes masculines ou mixtes et un classement pour les équipes féminines (3 joueuses) ;

Pour les équipes masculines-mixtes et féminines : toutes les parties se joueront en 13 points et seront limitées au temps de 1 H, la « mène » commencée se terminera. Les points considérés seront ceux de la fin de partie.

Chaque triplète doit être composée **de membres de Générations mouvement 71 à jour de leur cotisation et appartenant à un club de village. Les cartes de club seront demandées aux capitaines d'équipe à l'accueil, avant le concours pour des raisons d'assurance.**

Le tirage de la première partie et les jeux affectés seront faits par avance. La suite des tirages et affectation des jeux seront gérées au fur et à mesure du déroulement des parties.

On pourra en cours de partie exceptionnellement changer un joueur suite à une blessure ou problème physique ; son remplaçant devra impérativement posséder la carte GM 71 d'un club de village.

Les parties débuteront le matin à 9 h 30 précise au coup de sifflet.

En cas de forfait d'une équipe pour une des parties, l'équipe opposée gagnera par 13 à 3

Toute équipe en retard de 40 mn le matin au commencement des parties a perdu la première partie.

Une pénalité de 5 points sera appliquée dès 20 minutes de retard.

Les parties reprendront à 14 h 30 précise au coup de sifflet

Les responsables d'équipe feront respecter le temps de la durée de leur partie.

Le classement sera fait par : le nombre de partie gagnées, puis la différence de points marqués et encaissés. Toutes les équipes seront récompensées.

La remise des lots sera effectuée à partir de 18 h 30. Toutes les équipes seront récompensées.

Pour tout renseignement complémentaire : téléphone : 07-85-62-39-00 ou 06-38-86-02-24